

ATTESTATION DE CONFORMITE SANITAIRE (ACS)

Certificate of sanitary conformity

Conformément à l'arrêté du 29 mai 1997 modifié et aux circulaires du Ministère de la santé
DGS/VS4 n° 99/217 du 12 avril 1999 et DGS/VS4 n° 2000/232 du 27 avril 2000

Coordonnées du demandeur /
Contact details of the ACS owner :

PLASSON France
Parc du Levant
150 Impasse Anita Conti
77563 - LIEUSAIN
France

Nom(s) commercial(aux) du produit fini /
Commercial name(s) of the finished product :

Collet-brides Anti-fluage
Manchons électrosoudables Non Smartfuse PN25
Tés embouts mâles PN25
Coudes à 45° et 90° embouts mâles PN16 et PN25
Réductions embouts mâles PN10, PN16 et PN25
Bouchons de fin de lignes PN10

en résine Hostalen CRP 100 RESIST CR Black

Type de produit fini / Type of finished product :

☐ tube / pipe

☐ revêtement pour tubes /
coating for pipes

☐ produit de jointoyage /
sealing product

☐ Réservoirs / Storage systems

☐ Produits pour réservoirs /
Products for storage systems

☒ raccord et manchon /
fittings

☐ joint / seal, gasket, o-ring...

☐ composant d'accessoires /
accessories component

☐ autre / other :

Nature du matériau / Type of material :

☐ polychlorure de vinyl PVC

☐ PVC surchloré PVC-C

☒ polyéthylène PE

☐ polyéthylène réticulé PEX

☐ polypropylène PP

☐ polybutylène PB

☐ polyamide PA

☐ polytétrafluoroéthylène PTFE

☐ acrylonitrile-butadiène-styrène ABS

☐ à base de résine époxydique / epoxy resin

☐ ethylene-propylène EPDM

☐ butadiène-acrylonitrile NBR

☐ autre / other :

Température(s) d'utilisation / Temperature(s) for the use :

☒ Eau froide / Cold water

☐ Eau chaude / Warm water

☐ Eau très chaude / Hot water

Commentaires / Comments : Renouvellement / Renewal 22 MAT LY 344

Couleur du matériau / Material color : noire / black

N° de dossier attribué par le laboratoire habilité / File reference : **26 MAT LY 168**

Formulation chimique / Chemical formulation :

Vérifiée par le laboratoire et conforme aux listes positives

Checked by the laboratory and conform to the positive lists

Essais de migration réalisés selon les normes NF EN 1420, NF EN 13052-1 & NF EN 12873-1 ou -2:

Migration tests performed according to the standards NF EN 1420, NF EN 13052-1 & NF EN 12873-1 or -2 :

Rapport S/V testé / S/V tested ratio : 1.6 dm⁻¹ (NF EN 1420, NF EN 13052-1) & 5.1 dm⁻¹ (NF EN 12873-1)

Facteur de conversion associé / Associated conversion factor : 2 days/dm

Date des essais / Tests date : du 02 Juillet au 16 Juillet 2026 / from July 02 to July 16, 2026

Commentaires : Les essais d'inertie n'ont fait apparaître aucune anomalie. Les résultats sont conformes aux critères d'acceptabilité fixés en annexe 1.

Comments : The migration tests do not bring out any anomaly. The results are in accordance with the acceptance criteria set out in annex 1.

Attestation délivrée par / Certificate issued by :

Christelle AUTUGELLE
Directrice Département MCDE
LSEHL

Signature :

A la date du / Date of issue : 17 Août 2026

Date d'expiration de l'ACS / Expiry date : 17 Août 2031

Commentaires / Comments :

F_MC164_1 Rédaction : CAU / Validation : SFR / Approbation : CBF - 03/02/2020

Société par actions simplifiée au capital de 3 120 000 € - RCS Lyon B 410 545 313 - SIRET 410 545 313 00042 - APE 7120B - N° TVA : FR 82 410 545 313

Siège social : 4, Avenue Jean Moulin - 69200 VÉNISSIEUX - Tél. : (33) 04 72 76 16 00 - Fax : (33) 04 78 72 12 11

ANNEXE 1 – Critères d'acceptabilité

Paramètres	Méthodes de mise en eau	Méthodes d'analyse	Critères d'acceptabilité	Unités
S é r i é	Odeur et flaveur (TON/TFN)	NF EN 1420	NF EN 1622	
			1) Tubes de diamètre intérieur supérieur ou égal à 80 mm, raccords, accessoires, membranes, joints et adhésifs : - Après 10 jours : si $TON/TFN \leq 8,0$ alors le produit est réputé avoir réussi et le test peut être arrêté. - Après 10 jours : si $TON/TFN > 16,0$ alors le produit est réputé avoir échoué. - Après 10 jours : si $8,0 < TON/TFN \leq 16,0$ alors le test peut être poursuivi jusqu'à 31 jours. - Après 31 jours : si $TON/TFN \leq 8,0$ alors le produit est réputé avoir réussi. Si $TON/TFN > 8,0$ alors le produit est réputé avoir échoué. 2) Tubes de diamètre intérieur supérieur ou égal à 80 mm, raccords, accessoires, membranes, joints et adhésifs : - Après 10 jours : si $TON/TFN \leq 2,0$ alors le produit est réputé avoir réussi et le test peut être arrêté. - Après 10 jours : si $TON/TFN > 4,0$ alors le produit est réputé avoir échoué. - Après 10 jours : si $2,0 < TON/TFN \leq 4,0$ alors le test peut être poursuivi jusqu'à 31 jours. - Après 31 jours : si $TON/TFN \leq 2,0$ alors le produit est réputé avoir réussi. Si $TON/TFN > 2,0$ alors le produit est réputé avoir échoué.	mg/L Pv/Co
	Couleur	NF EN 13052-1	NF EN ISO 7887	
	Turbidité	NF EN 13052-1	NF EN ISO 7027	NFU
	COT	NF EN 12873-1 NF EN 12873-2	NF EN 1484	mg/L
S é r i é	Substances ayant une CM/Trobinet mentionnée dans les LP*	NF EN 12873-1 NF EN 12873-2	Analyse ou culcul	
	Profil CG-SM	NF EN 12873-1 NF EN 12873-2	NF EN 15768	µg/L
	Rechercher les 62 éléments métalliques et minéraux par balayage ICP-MS + Mercure	NF EN 12873-1 NF EN 12873-2	NF EN ISO 17294-2 + NF EN 1483 ou NF EN ISO 17852 ou NF EN 12338	µg/L
	THM totaux pour les essais en eau chlorée uniquement	NF EN 12873-1 NF EN 12873-2	NF EN ISO 10301 ou NF EN ISO 15680	µg/L
			* CM/Trobinet = Concentration maximale admissible au robinet / LP = listes positives / LQ = limite de qualité	

* CM/Trobinet = Concentration maximale admissible au robinet / LP = listes positives / LQ = limite de qualité

* Arrêté du 11 janvier 2007 modifié relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées